Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Engagement d'un administrateur pour la FAREAS

Suite à l'annonce de la démission du Conseil de fondation de la Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile (FAREAS) le 1er mars dernier et conformément aux décisions prises par le Conseil d'Etat, ce dernier propose à l'autorité de surveillance des fondations de désigner un administrateur chargé de conduire la FAREAS en attendant la mise en place d'une nouvelle structure.

Le 5 janvier 2001, la Confédération a remis un rapport au canton de Vaud sur la Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile (FAREAS), qui mettait en évidence divers dysfonctionnements dans les procédures de suivi des dossiers et de la facturation des forfaits à l'Office fédéral des réfugiés (ODR). Le Conseil d'Etat a pris, le 1er mars 2001, une série de mesures pour la mise en place d'une organisation provisoire à la FAREAS.

Il propose de désigner Monsieur Walter Kobler au poste d'administrateur provisoire unique pour la FAREAS. Monsieur Kobler a une formation commerciale et technique ; il dispose d'une longue expérience de directeur et d'administrateur dans le secteur privé en Suisse romande. Son mandat débutera le 17 avril 2001 et prendra fin en principe au 31 décembre 2001.

L'administrateur reprendra le rôle du Conseil de Fondation et l'ensemble de ses compétences telles que fixées dans les statuts. Il assumera principalement les missions de conduite et de surveillance de la FAREAS.

Charles-Louis Rochat, chef du département de la santé et de l'action sociale, a par ailleurs confié le mandat d'investigation interne approfondie Me Bernard Ziegler, qui sera chargé d'analyser les causes et de déterminer les responsabilités des dysfonctionnements allégués.

Pour mémoire : communiqué de presse du 1er mars 2001 " FAREAS : le Conseil de fondation se retire et le Conseil d'Etat met en place une organisation provisoire ".

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 avril 2001

Charles-Louis Rochat, Chef du Département de la santé et de l'action sociale, tél : 021/316 50 01